

### Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Optimum (Part A EUR: FR0010804005)

Fonds commun de Placement géré par Amaïka Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement :

Cet OPCVM est un « fonds diversifié » qui a pour objectif d'obtenir une appréciation annuelle du capital investi supérieure de 1,00% à son indicateur de référence l'Eonia capitalisé, à horizon minimal de 5 ans tout en limitant le risque actions à 20% de l'actif du portefeuille.

Le choix des valeurs composant le portefeuille est discrétionnaire. Il n'est soumis à aucune contrainte sectorielle géographique ou de notation.

Le FCP peut investir jusqu'à 20% de son actif en actions des marchés internationaux (hors OPC) et jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en produits de taux français ou étrangers sans contrainte de notation et du fait du caractère discrétionnaire de la gestion être exposé à 100% à des produits pouvant présenter des risques financiers (titres à haut rendement).

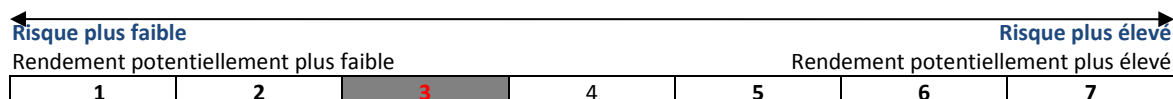
Le FCP utilise des instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif en vue d'une couverture du portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou d'une exposition à une hausse attendue de ceux-ci ; l'exposition actions résultant des investissements en actions directes et en instruments dérivés ne peut dépasser 20%.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 11 heures et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et de rendement :



L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |  |
|--|--|
| Frais d'entrée   | 2%   |
| Frais de sortie  | Néant  |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.<br>L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |  |
| Frais prélevés par le fonds sur une année  |  |
| Frais courants   | 1,81% TTC  |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances   |  |
| Commission de performance  | 10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance annuelle d'EONIA +1%          |
|  | Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.00% |

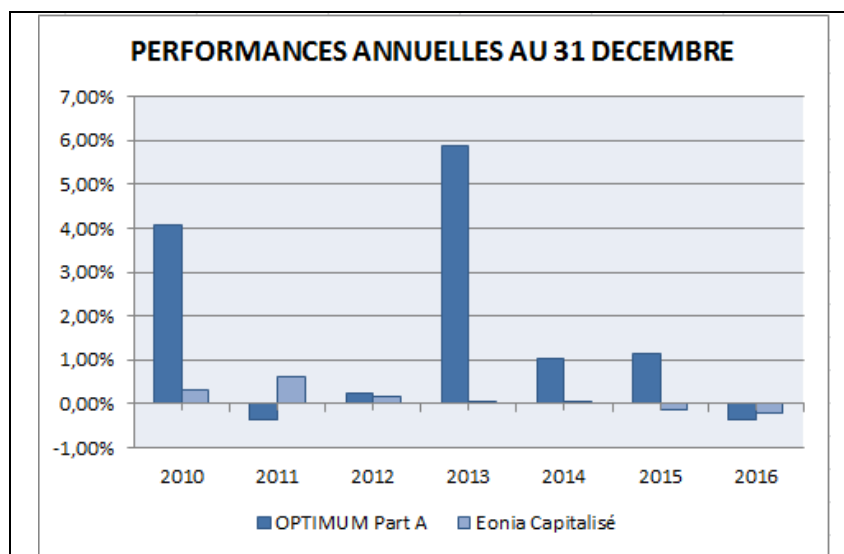
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30/06/2016. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux **pages 9 et 10** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com)

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



• Sources Bloomberg Amaïka AM

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

**Date de création de l'OPCVM : 26 Octobre 2009**

**Reprise de la Gestion par Amaïka AM : 26/10/2012**

**Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro**

Les données historiques, telles que celles présentées dans le schéma ci-dessus, pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'investisseur compte tenu de la reprise de la gestion financière de l'OPCVM par Amaïka Asset Management en date du **26.10.2012** et des changements associés dans le processus et les contraintes de gestion

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank France

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Amaïka Asset Management, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com). Le FCP dispose également de parts B (EUR, FR0010813329) et C (USD, FR0010917245). Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de ces parts sont également disponibles dans les mêmes conditions

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Amaïka Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Date d'agrément : 2 octobre 2009. Numéro d'agrément : FCP20090528

Amaïka Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **28 Février 2017**.

### Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Optimum (Part B EUR: FR0010813329)

Fonds commun de Placement géré par Amaïka Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement :

Cet OPCVM est un « fonds diversifié » qui a pour objectif d'obtenir une appréciation annuelle du capital investi supérieure de 1,00% à son indicateur de référence l'Eonia capitalisé, à horizon minimal de 5 ans tout en limitant le risque actions à 20% de l'actif du portefeuille.

Le choix des valeurs composant le portefeuille est discrétionnaire. Il n'est soumis à aucune contrainte sectorielle géographique ou de notation.

Le FCP peut investir jusqu'à 20% de son actif en actions des marchés internationaux (hors OPC) et jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en produits de taux français ou étrangers sans contrainte de notation et du fait du caractère discrétionnaire de la gestion être exposé à 100% à des produits pouvant présenter des risques financiers (titres à haut rendement).

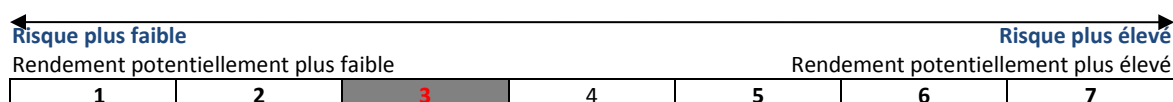
Le FCP utilise des instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif en vue d'une couverture du portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou d'une exposition à une hausse attendue de ceux-ci ; l'exposition actions résultant des investissements en actions directes et en instruments dérivés ne peut dépasser 20%.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 11 heures et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et de rendement :



L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |  |
|--|--|
| Frais d'entrée   | 2%   |
| Frais de sortie  | Néant  |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.<br>L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |  |
| Frais prélevés par le fonds sur une année  |  |
| Frais courants   | 2,11% TTC  |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances   |  |
| Commission de performance  | 20% TTC de la surperformance au-delà d'une performance annuelle d'EONIA +1%          |
|  | Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0,00% |

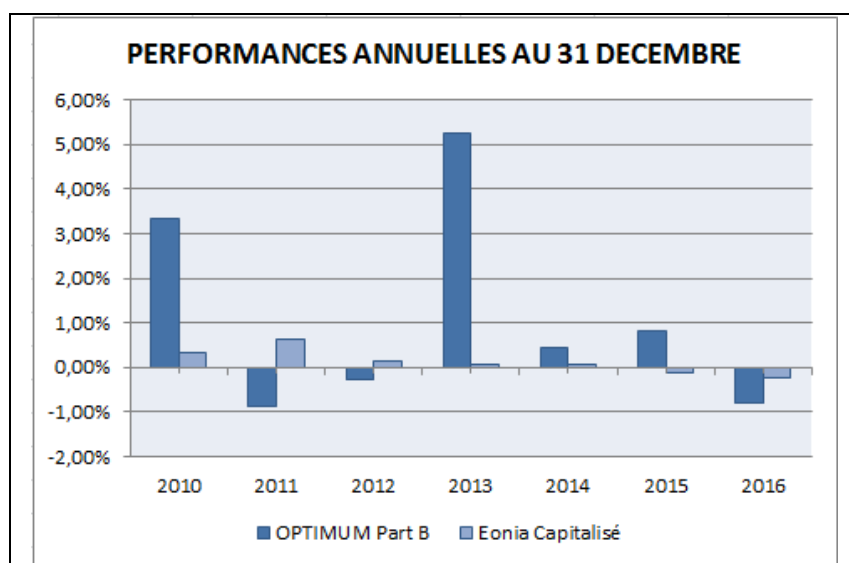
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30/06/2016. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux **pages 9 et 10** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com)

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



• Sources Bloomberg Amaika AM

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

**Date de création de l'OPCVM : 26 Octobre 2009**

**Reprise de la Gestion par Amaïka AM : 26/10/2012**

**Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro**

Les données historiques, telles que celles présentées dans le schéma ci-dessus, pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'investisseur compte tenu de la reprise de la gestion financière de l'OPCVM par Amaïka Asset Management en date du **26.10.2012** et des changements associés dans le processus et les contraintes de gestion

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank France

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Amaïka Asset Management, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com). Le FCP dispose également de parts A (EUR, FR0010804005) et C (USD, FR0010917245). Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de ces parts sont également disponibles dans les mêmes conditions

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Amaïka Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Date d'agrément : 2 octobre 2009. Numéro d'agrément : FCP20090528

Amaïka Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **28 Février 2017**.

### Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Optimum (Part C USD: FR0010917245)

Fonds commun de Placement géré par Amaïka Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement :

Cet OPCVM est un « fonds diversifié » qui a pour objectif d'obtenir une appréciation annuelle du capital investi supérieure de 1,00% à son indicateur de référence l'Eonia capitalisé, à horizon minimal de 5 ans tout en limitant le risque actions à 20% de l'actif du portefeuille.

Le choix des valeurs composant le portefeuille est discrétionnaire. Il n'est soumis à aucune contrainte sectorielle géographique ou de notation.

Le FCP peut investir jusqu'à 20% de son actif en actions des marchés internationaux (hors OPC) et jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en produits de taux français ou étrangers sans contrainte de notation et du fait du caractère discrétionnaire de la gestion être exposé à 100% à des produits pouvant présenter des risques financiers (titres à haut rendement).

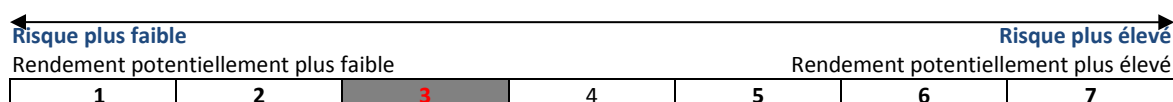
Le FCP utilise des instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif en vue d'une couverture du portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou d'une exposition à une hausse attendue de ceux-ci ; l'exposition actions résultant des investissements en actions directes et en instruments dérivés ne peut dépasser 20%.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 11 heures et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et de rendement :



L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |  |
|--|--|
| <b>Frais d'entrée</b>  | <b>2%</b>  |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.<br>L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |  |
| Frais prélevés par le fonds sur une année  |  |
| <b>Frais courants</b>  | <b>2,11% TTC</b>   |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances   |  |
| <b>Commission de performance</b>   | <b>20% TTC de la surperformance au-delà d'une performance annuelle d'EONIA +1%</b>           |
|  | Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : <b>0,11 %</b> |

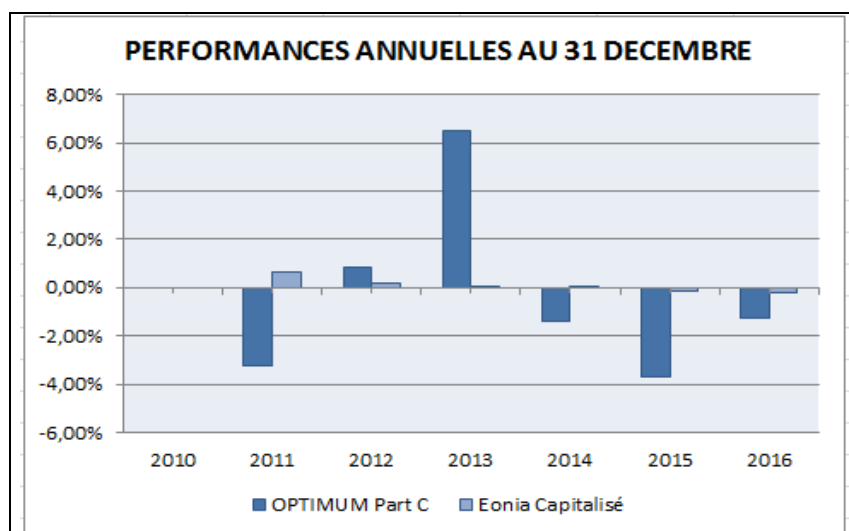
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30/06/2016. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux **pages 9 et 10** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com)

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



• Sources Bloomberg Amaika AM

Les données historiques, telles que celles présentées dans le schéma ci-dessus, pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'investisseur compte tenu de la reprise de la gestion financière de l'OPCVM par Amaïka Asset Management en date du **26.10.2012** et des changements associés dans le processus et les contraintes de gestion

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank France

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Amaïka Asset Management, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site internet [www.amaika-am.com](http://www.amaika-am.com). Le FCP dispose également de parts A (EUR, FR0010804005) et B (EUR, FR0010813329). Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de ces parts sont également disponibles dans les mêmes conditions.

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Amaïka Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Date d'agrément : 2 octobre 2009. Numéro d'agrément : FCP20090528

Amaïka Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **28 Février 2017**.